

À une séance extraordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté des Pays-d'en-Haut, tenue le 4 février 2020 à 13 h 30, à l'hôtel de Ville de Piedmont, sis au 670, rue Principale, sous la présidence du préfet, M. André Genest, étaient présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

Claude Charbonneau	Saint-Adolphe-d'Howard
Julie Moreau	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Jacques Gariépy	Saint-Sauveur
Joseph Dydzak	Estérel
Monique Monette-Laroche	Sainte-Anne-des-Lacs
Nathalie Rochon	Piedmont
René Pelletier	Lac-des-Seize-Îles
Tim Watchorn	Morin-Heights
François Ghali	Wentworth-Nord
Nadine Brière	Sainte-Adèle

Assistait également à l'assemblée, Jackline Williams, directrice générale à la MRC des Pays-d'en-Haut

M. André Genest, préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

NOTIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Monsieur le préfet constate que l'avis de convocation de la présente séance a été notifié à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions du Code municipal du Québec.

CM 01-02-20 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Charbonneau, maire de Saint-Adolphe-d'Howard et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour soit et est adopté.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT N° 405-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 365-2018 DÉCRÉTANT LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE SPORTIF DE LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT ET UN EMPRUNT À LONG TERME POUR EN DÉFRAYER LES COÛTS

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par le conseiller Jacques Gariépy, maire de Saint-Sauveur, qu'à une prochaine séance du conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut le règlement n°405-2020 modifiant le règlement 365-2018 sera adopté, le dit projet de règlement est déposé à la séance en cours.

CM 02-02-20 DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT N° 405-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 365-2018

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Gariépy, maire de Saint-Sauveur ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ des conseillers présents :

DE DÉPOSER le projet de règlement no 405-2020;

D'ACCEPTER le dépôt du projet de règlement no 405-2020 tel que reçu pour la séance du conseil.

Un vote est demandé par M. François Ghali, maire de Wentworth-Nord.

Ont voté pour :
Joseph Dydzak, maire d'Estérel
René Pelletier, maire de Lac-des-Seize-Îles
Nathalie Rochon, mairesse de Piedmont

Monique Monette-Laroche, mairesse de Sainte-Anne-des-Lacs
Julie Moreau, mairesse suppléante de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Jacques Gariépy, maire de Saint-Sauveur
Tim Watchorn, maire de Morin-Heights

Ont voté contre :
François Ghali, maire de Wentworth-Nord
Claude Charbonneau, maire de Saint-Adolphe-d'Howard
Nadine Brière, mairesse de Sainte-Adèle

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Le présent projet de règlement est disponible au bureau de la MRC des Pays-d'en-Haut.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. André Genest, préfet, répond aux questions du public.

CM 03-02-20 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (14 h 00)

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Monique Monette Laroche, mairesse de Sainte-Anne-des-Lacs, propose la levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

André Genest,
Préfet

Jackline Williams,
Directrice générale